

Les mille sources de la Colère

MAI 2011

Fixons nos propres rendez-vous salariaux

La CGT Fonction publique, avec les autres organisations syndicales, se sont rendues aux « rendez-vous salarial » de la Fonction publique. Comme l'avait déjà annoncé toute la presse, le ministre Baroin, a redit que le point d'indice pour 2011 ET 2012 serait gelé. Il a tenté de convaincre, sans succès, les organisations que cette « congélation » salariale pouvait trouver des réponses au travers des « mesurette » catégorielles ou autres.

La CGT a réaffirmé devant les ministres Baroin et Tron, que l'augmentation du point d'indice était encore plus incontournable face à l'inflation galopante (+ 0,8 % pour le seul mois de mars). Nous avons également revendiqué le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat accumulée depuis 2000 qui représente près de 10 %. Pour nous, le GVT (Glissement Vieillesse Technique), pas plus que les autres artifices annoncés, ne répondent à la perte du pouvoir d'achat des plus de 5 millions d'agents des trois versants de la Fonction publique.

Les promesses du président de la République pendant sa campagne, sur le pouvoir d'achat sont restées des chimères. FSU, Solidaires, CGC, CGT, CFDT, UNSA, CFTC ont, par une déclaration unitaire, fait part de leur profond mécontentement devant l'absence de mesures répondant aux fortes attentes des personnels. Les OS ont demandé avec insistance l'ouverture de réelles négociations sur l'augmentation du point d'indice, le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat et une amplitude réelle des carrières.

Pour la CGT, la mobilisation des personnels s'impose, dans l'unité la plus large, pour obtenir de réelles augmentations salariales par la revalorisation du point d'indice, pour redonner de l'amplitude aux carrières et reconstruire la grille indiciaire.

Les organisations syndicales appellent l'ensemble des agents des trois versants de la fonction publique à se mobiliser fortement le mardi 31 mai prochain, sous les formes locales ou sectorielles les plus appropriées : rassemblements, manifestations, grèves...

Habemus DDFIP !

Ça y est ! La petite fumée blanche est sortie des conclaves ministériels : La Direction Départementale des Finances Publiques de la Corrèze va se mettre en place à partir du mois de Juillet. Et même si c'était un secret de Polichinelle depuis quelques temps, nous avons appris en même temps que l'actuelle Directrice des Services Fiscaux en prendra la tête.

Ce choix n'appelle pas de notre part de commentaire particulier ni sur la personne, ni sur sa filière d'origine. La CGT s'est opposée à la création de la DGFIP avant sa mise en place en 2008 pour deux raisons essentielles : d'une part elle reposait sur un postulat en grande partie faux selon lequel les deux anciennes directions accomplissaient les mêmes missions. D'autre part, en tant que symbole de la RGPP, elle était aux

yeux de ses concepteurs l'outil qui leur permettrait de supprimer des emplois bien au delà de l'objectif du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux. La suite des événements nous donne malheureusement raison.

Aujourd'hui c'est l'heure de la dernière vague et cette fusion se décline au plan départemental : il est de notre responsabilité de représentants des personnels de veiller à ce que les agents corréziens de la cette nouvelle direction départementale ne soient pas pénalisés par cette réorganisation quelque soit leurs filières d'origine et quelque soit la filière d'origine de celui ou celle qui a été placé en haut de la pyramide. La CGT Finances publiques a vocation à défendre les intérêts des agents des deux filières qui sont identiques notamment en terme de salaire, d'emplois et de conditions de travail : elle s'y attachera avec sa pugnacité habituelle.

Egalité de traitement morbide

Le bureau RH1C a fait preuve d'une grande délicatesse en énonçant dans une note récente le dispositif à mettre en œuvre lors du décès d'un inspecteur des impôts : on y décrit la marche à suivre afin que le directeur général puisse adresser un message de condoléances à la famille.

Cette note très détaillée est motivée par une volonté d'harmoniser les pratiques entre les deux anciennes filières. Tant d'attention nous émeut mais qu'en est-il de la piétaille, elle compte pour du beurre ? Quitte à harmoniser, n'aurait-on pas pu finir le travail jusqu'au bout en unifiant les pratiques à l'ensemble des catégories ?

Le plus rassurant dans la lecture de ce genre de foutaise, c'est que ça donne envie de rester vivant !

Mer agitée entre Poincaré et Bournazel

la naissance de la DDFIP ainsi que sa localisation à peine annoncées, le jeu de chaises musicales débute : il faut faire de la place pour installer à Bournazel une quinzaine de collègues en provenance de Poincaré. Si, lors des réunions d'information, Mme Simon avait annoncé une concertation en la matière, il s'avère, comme d'habitude, que la démocratie ne semble pas fonctionner de manière identique en haut et en bas de la hiérarchie. Bref, les plans étaient fomentés depuis belle lurette et les agents sont simplement informés par leur chefs de pôle de l'endroit où ils vont bientôt atterrir.

Au rez-de-chaussée, seront installés contentieux et contrôle fiscal. Mais contrairement à ce qui avait été promis (« tout le monde gardera son bureau individuel »), une marguerite fleurira pour accueillir un « pool » recouvrement.

Le 1er étage sera occupé par les services RH, mais pas de mélange : chaque filière aura son côté de couloir.

Le 2ème étage sera réservé aux gens importants... no comment !

Le 3ème aux services extérieurs : brigades, assistance informatique dont la fusion reste virtuelle (la CMI à Bournazel, la CMIB à Poincaré : ça va pas être facile de mutualiser).

✂

On n'ose pas compter le nombre de réunions de gens importants pour prendre de telles décisions, ni le temps perdu par tous les agents pour déménager. Et tout cela n'empêchera pas les deux bâtiments de continuer à être occupés (quelle lisibilité de la fusion pour le public?) du moins tant qu'on aura pas supprimé assez d'agents pour que les survivants puissent rentrer dans un seul immeuble !

Impératif Lune

Ou quand la dame de fer se prend pour Hergé. On a appris lors du dernier CTPD de présentation de la campagne DPR (Déclaration Pré-Remplie) que l'objectif de saisie minimal des déclarations (100% hors BA et défaillants au 8 juillet) n'était pas un objectif mais... un impératif ! On est loin du discours lénifiant distillé par le 1er lieutenant lors des réunions de pré-campagne mais cela a au moins le mérite de la clarté.

C'est à ce genre de petit détail que l'on reconnaît les grands numéros comiques : il y en a toujours un qui fait le méchant et un qui fait le gentil. Pour compléter le tableau, il faut ajouter les dindons de la farce : ils seront sans aucun doute derrière leur écran en train de saisir des déclarations !

Anti-social tu perds ton projet !!

Face à la mobilisation des personnels tant en Corrèze que sur le reste du territoire (signature de pétition par les agents, boycott des CDAS par les représentants des personnels, refus de discuter du dossier par les représentants du personnel au niveau ministériel...), l'administration vient d'annoncer aux organisations syndicales l'abandon pur et simple du projet de réorganisation de l'action sociale. Cette première victoire doit être un point d'appui pour gagner sur nos revendications d'une action sociale ministérielle de proximité.

Restons vigilant, ce recul de l'administration n'est peut-être pas définitif. Il faut rester mobilisés pour le maintien et le développement de nos droits à l'action sociale.



Bulletin d'adhésion

Nom : _____ Prénom : _____

Catégorie : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____

Résidence administrative : _____ Structure : _____

CGT FINANCES PUBLIQUES
SIP de Tulle - Cité Adm - Place Martial Brigouleix - 19011 TULLE CEDEX
Contact : 06 60 87 03 12